

# Claude Sarfati première femme avocate en Tunisie nous a quittés

PIERRE OLIVIER ARIBAUD | 24 OCTOBRE 2016, 19:22 |

**C**laude Sarfati, première femme à avoir prêté serment comme avocate en Tunisie est décédée en septembre dernier à 87 ans. Vivant toujours à Tunis avec son époux Robert Ghouila-Houri, il n'était pas rare de la croiser dans les tribunaux ou les administrations tunisiennes.

Sa petite silhouette voûtée était connue de tous. Discrète et modeste, elle ne rappelait pas qu'elle fut en 1956 la première femme à avoir prêté serment comme avocate en Tunisie après son stage dès 1952.

D'une compétence sans égale sur les questions foncières et patrimoniales, il lui arrivait plus souvent qu'à son tour ces dernières années de se charger de procédures de divorces de femmes seules et désargentées. Car elle ne se faisait pas souvent payer Maître Sarfati.

Sans pratique religieuse connue, elle se tenait même à l'écart de ce qui reste en Tunisie de co-religionnaires dont elle se méfiait comme de la peste s'agissant notamment de la question des biens immobiliers juifs en Tunisie. Il faut dire que l'on n'est jamais aussi bien trahi que par les siens et que sa longue expérience dans ce domaine valait tous les témoignages.

Issue d'une famille aisée elle avait épousé le cadet d'une très grande famille de Sousse, les Ghouila-Houri. Connus pour leur générosité, dont la ville de Sousse conserve encore de nos jours de multiples traces (jardin des oiseaux, école de boujaafar, stade olympique etc) suite aux donations faites par Ichoua le grand père ghouila houri.

Me Sarfati aurait pu passer sa vie à gérer le patrimoine des deux familles. Elle n'en fit rien et consacra toutes ses forces et son énergie à sa passion : son métier.

Car contrairement à beaucoup d'autres, Maître Sarfati n'était pas une Samsar. Une commissionnaire prête à toutes les compromissions et les bassesses pour une commission. Elle était loin de ce monde et de ses pratiques. En cela elle ressemblait aux Boujnah ou aux Moatti, aux Ghodhbani ou Morou firent les heures glorieuses du barreau Tunisien. Qui s'engageaient dans les oeuvres humanitaires (goutte de lait où OSE).

Temps hélas bien révolu.

Sa disparition attriste ses amis et ses proches bien sur mais sonne aussi le glas d'une époque

où les questions d'honneur et de droiture avaient un sens.

Quand je fus traîné dans la boue par des mafias contre lesquelles je bataille depuis des années au sujet des biens étrangers en Tunisie je n'ai trouvé qu'elle, en Tunisie, et le président de la CJT Roger Bismuth pour me défendre envers et contre tous. Et bien sur mes clients de France et d'Israël. Sorti d'affaire (je suis toujours là !) elle me mettait sans cesse en garde y compris d'ailleurs contre des co-religionnaires.

A ce sujet qu'il me soit permis de m'étonner. Depuis sa disparition à 87 ans, il y a quelques semaines, pas un mot, pas un tweet de qui que ce soit. Ni de ses confrères du barreau de Tunisie ni de ceux qui se gargarisent à longueur de journée du rôle qu'ils s'attribuent bien abusivement dans la défense de la memoire Juive de Tunisie. Rien. Silence radio.

Il faut dire qu'elle n'appartenait pas au même monde.

Son exemple devrait pourtant être médité. Exemplaïre, modeste et droite. Humaine, généreuse et solidaire. Autant dire qu'elle était bien seule maitre Sarfati.

Elle nous manquera et à moi en tout premier lieu. Je pense à son epoux Robert Ghouila-Houri.

Qu'elle repose en paix et que sa mémoire soit bénie.

Pierre-Olivier Aribaud